



PRÉFET DE LA REGION GRAND EST

ARRETE PREFECTORAL N° 2017/452

**portant renouvellement de la composition de la commission territoriale
du Centre National pour le Développement du Sport
(CNDS)**

**LE PREFET DE LA REGION GRAND EST PAR INTERIM
OFFICIER DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le Code du Sport et notamment ses articles R411-12 à R411-21,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action de l'État dans les régions et départements,

VU le décret n° 2006-248 du 2 mars 2006 portant création du Centre National pour le Développement du sport,

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Stéphane FRATACCI, Préfet de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Préfet de la zone de défense et de sécurité Est, Préfet du Bas-Rhin à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Emmanuel BERTHIER, Préfet de la Moselle, à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la décision CNDS-DG n° 2016-08 du 27 janvier 2016 portant nomination de la déléguée territoriale adjointe du CNDS de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine,

VU l'arrêté préfectoral n° 2017/23 du 14 février 2017 portant renouvellement de la commission territoriale du Centre National pour le Développement du Sport de la région Grand Est,

Considérant que M. Emmanuel BERTHIER, Préfet de la Moselle, remplit les conditions fixées à l'article 39 du décret du 29 avril 2004 pour exercer par intérim les fonctions de préfet de région Grand Est,

SUR PROPOSITION de la Directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de la région Grand Est,

ARRETE

Article 1^{er} :

Outre les membres de droit mentionnés par le décret du 24 février 2016, la commission territoriale du centre national pour le développement du sport GRAND EST comprend :

- 3 membres de droit

- Le Délégué Territorial ou son représentant
- La Déléguée Territoriale adjointe ou son représentant
- Le Président du Comité Régional Olympique et Sportif du chef-lieu de région ou son représentant
- 10 agents des services déconcentrés de l'État ou leurs suppléant(e)s :
 - Madame Corinne GAUTHERIN, directrice départementale déléguée de la DRDJSCS
 - Suppléante : Madame Nathalie MASSE-PROVIN, directrice départementale déléguée adjointe de la DRDJSCS
 - Monsieur Damien KLEINMANN, inspecteur principal de la Jeunesse et des Sports
 - Suppléant : Monsieur Thierry LECERF, conseiller d'animation sportive
 - Madame Marianne BIRCK, inspectrice de la Jeunesse et des Sports
 - Suppléant : Monsieur Jean-Louis LAMARRE, inspecteur de la Jeunesse et des Sports
 - Monsieur Emmanuel THIRY, inspecteur de la Jeunesse et des Sports
 - Suppléant : Madame Pauline GAUTIER, conseillère d'animation sportive
 - Monsieur José OYARZABAL, conseiller d'animation sportive
 - Suppléant : Monsieur François GLIKSON, conseiller d'animation sportive
 - Monsieur Pierre-Yves BOIFFIN, directeur départemental de la DDCS de Meurthe-et-Moselle
 - Suppléante : Madame Anoutchka CHABEAU, directrice départementale de la DDCS de la Moselle
 - Monsieur Michel POTTIEZ, directeur départemental de la DDCSPP des Vosges
 - Suppléant : Monsieur Laurent DLEVAQUE, directeur départemental de la DDCSPP de la Meuse
 - Madame Brigitte LUX, directrice départementale de la DDCSPP du Haut-Rhin
 - Suppléante : Madame Martine ARTZ, directrice départementale de la DDCSPP de la Marne
 - Monsieur Arthur TIRADO, directeur départemental de la DDCSPP des Ardennes
 - Suppléant : Monsieur Jean-Luc LECLERCQ, inspecteur de la Jeunesse et des Sports
 - Madame Régine MARCHAL-NGUYEN, directrice départementale de la DDCSPP de la Haute-Marne
 - Suppléant : Monsieur Pierre AUBERT, directeur départemental de la DDCSPP de l'Aube
- 5 représentants du mouvement sportif ou leur suppléant(e)s :
 - Monsieur Alain LUX, président du CROS de Lorraine
 - Suppléant : Monsieur Claude BOMPARD, secrétaire général du CROS de Lorraine
 - Monsieur Damien COLLARD, président du CROS de Champagne-Ardenne
 - Suppléant : Monsieur Jean-Paul GRASMUCK, secrétaire général du CROS de Champagne-Ardenne
 - Mme Agnès RAFFIN, présidente du CDOS de la Moselle
 - Suppléant : Monsieur Bernard AUBRIET, président du CDOS de la Meuse
 - Monsieur Yves EHRMANN, président du CDOS du Bas-Rhin
 - Suppléant : Monsieur Georges MEYER, président du CDOS du Haut-Rhin
 - Monsieur Gérard DEPIT, président du CDOS de la Marne
 - Suppléant : Monsieur Georges VILLE, président du CDOS de l'Aube

- Représentants des collectivités territoriales
 - o Monsieur Jean Paul OMEYER, président de la commission Sport du Conseil régional Grand-Est, désigné par l'Association des régions de France
 - o Monsieur Jean FRANCOIS, Vice-président du Conseil départemental de la Moselle, désigné par l'Assemblée des départements de France
 - o Suppléant : Monsieur Anthony CAPS, Vice-président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

- Représentants des maires de France
 - o Madame Rachel PAILLARD, maire de Bouzy (51), désignée par l'association des maires de France
 - o Suppléant : Gilles NEXON, maire de Dounoux (88), désigné par l'association des maires de France

 - o Monsieur Belkhir BELHADDAD, adjoint au maire de la ville de Metz (57), désigné par l'association des maires de France
 - o Suppléant : Monsieur Serge OEHLER, adjoint au maire de la ville de Strasbourg (67), désigné par l'association des maires de France

Article 2 :

Le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral n° 2017/23 du 14 février 2017 portant renouvellement de la composition de commission territoriale du Grand Est du Centre National pour le Développement du Sport.

Article 3 :

M. le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes et Mme la Directrice Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Grand Est sont chargés de l'exécution du présent arrêté. Celui-ci sera notifié au Directeur Général du Centre National pour le Développement du Sport ainsi qu'aux membres de la commission territoriale du Centre National pour le Développement du Sport Grand Est, et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Grand Est.

Fait à Strasbourg, le 8 juin 2017

Le Préfet par intérim,

signé

Emmanuel BERTHIER